

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions

9 November 2020

Pattern of conferences

(ACABQ report: A/75/565; related Secretary-General's report: A/75/32)

Mr Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on the pattern of conferences.

The Committee considered the Secretariat report addressing aspects of its core mandates in conference services in 2021.

The Advisory Committee acknowledges the efforts of the Secretary-General to continue to provide services during the COVID-19 pandemic and trusts that updated information regarding the impact of the pandemic on various services provided by the Department for General Assembly and Conference Management to the General Assembly, at the time of its consideration of the Committee's report on the proposed programme budget for 2021.

While informed that the report does not result in financial implications, The Committee is of the view that the report contains a number of initiatives which may have some financial implications, including those related to leveraging technology, increasing productivity, and addressing the impact of the COVID-19 pandemic and the liquidity

situation. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to provide comprehensive information on the financial implications of such initiatives, if any, in the context of the next report on the pattern of conferences.

The Committee also notes that the report of the Secretary-General (A/75/89) does not contain the outcome of the internal reviews as requested by the General Assembly 73/270 and 74/252 and trusts that this information will be contained in the next report of the Secretary-General on the pattern of conferences. The Committee also trusts that in terms of the delegation of authority, clear indicators of accountability will be established in a framework with key performance indicators for the efficient use of resources and effective implementation of mandates.

As regards meetings management, the Advisory Committee notes that there are different cost recovery and chargeback mechanisms for the meetings and events that are not part of official intergovernmental process. The Committee trusts that information relating to such cost recovery mechanisms in all four duty stations will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the report of the Secretary-General and will be included in his future reports on pattern of conferences.

As regards vacancies and geographical representation, the Advisory Committee expects that all vacant posts will be filled expeditiously. While the Committee notes the outreach efforts to address the gap of qualified candidates from Africa and Latin America it recommends that the General Assembly request the Secretary-General to take additional measures to increase the geographical diversity.

Mr. Chairman,

The Secretary-General also explains in his report (A/75/89, para. 70) that the austerity measures introduced in October 2019 as a result of the liquidity crisis, including the cancellation of annual leave and the non-hiring of the usual temporary external support during the peak period of the seventy-fourth session of the General Assembly.

The Committee is concerned with the cancellation of leave requests by the language staff and recommends that the General-Assembly request the Secretary-General to explore alternative ways to meet the workload without adversely impacting on the staff well-being and mental health.

As regards facilities and accessibility, the Committee continues to acknowledge the efforts of the secretary-General regarding accessibility and encourages him to continue these efforts to ensure accessibility to all conference services. The Committee also recommends that the General Assembly request the Secretary-General to include comprehensive information on accessibility of persons with disabilities in his future reports on the pattern of conferences.

Finally, regarding the need to improve the submission of documentation, the Advisory Committee recommends that the General Assembly requests the Secretary-General to fully cooperate with the Committee in order to continue improving the submission dates of reports, supplementary information and responses to the committee questions, while ensuring the quality and accuracy of the information and data provided.

Thank you, Mr Chairman.

Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Le 9 novembre 2020

Plan des conférences

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/565; rapport correspondant
du Secrétaire général : A/75/32)*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur le plan des conférences.

Le Comité consultatif a examiné le rapport du Secrétariat portant sur les aspects des mandats fondamentaux qui incombent à celui-ci en matière de services de conférence et qui concernent 2021.

Le Comité consultatif prend acte des efforts faits par le Secrétaire général pour que les services soient assurés pendant la pandémie de COVID-19 et compte que des informations à jour concernant l'impact que la pandémie a eu sur les divers services fournis par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences seront communiquées à l'Assemblée lorsque celle-ci examinera le rapport du Comité sur le projet de budget-programme pour 2021.

Si le Comité consultatif a bien été informé que le rapport n'avait pas d'incidences financières, il est toutefois d'avis qu'un certain nombre d'initiatives dont il est question

dans le document pourraient en avoir, notamment celles qui concernent l'exploitation de la technologie, l'augmentation de la productivité et les moyens de faire face à la pandémie de COVID-19 et à la crise de liquidités. Le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir dans le prochain rapport sur le plan des conférences des informations complètes sur les incidences financières que pourraient avoir ces initiatives.

Le Comité consultatif note qu'il n'est pas rendu compte dans le rapport du Secrétaire général (A/75/89) de la suite donnée aux évaluations internes, pourtant demandée par l'Assemblée dans ses résolutions 73/270 et 74/252, et compte que ces informations figureront dans le prochain rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences. Il compte aussi qu'en ce qui concerne la délégation de pouvoirs, des indicateurs de responsabilité clairement définis trouveront place dans un ensemble d'indicateurs clefs de performance, qui guidera l'utilisation des ressources et l'exécution des mandats dans un souci d'efficacité.

Pour ce qui est de la gestion des réunions, le Comité consultatif note qu'il existe différents mécanismes de recouvrement des coûts et de refacturation pour les réunions et manifestations qui n'entrent pas dans le cadre du processus intergouvernemental officiel. Il compte que des informations relatives à ces mécanismes de recouvrement des coûts dans les quatre centres de conférence seront communiquées à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le rapport du Secrétaire général et figureront dans les futurs rapports du Secrétaire général sur le plan des conférences.

En ce qui concerne les postes vacants et la représentation géographique, le Comité consultatif compte que tous les postes vacants seront pourvus rapidement. Tout en

prenant note des activités de collaboration menées avec les universités visant à combler le manque de candidats qualifiés originaires d’Afrique et d’Amérique latine, le Comité recommande que l’Assemblée générale prie le Secrétaire général de prendre des mesures supplémentaires pour accroître la diversité géographique.

Monsieur le Président,

Dans son rapport (A/75/89, par. 70), le Secrétaire général explique que des mesures d’austérité ont été prises en octobre 2019 pour faire face à la crise de liquidités, notamment que des congés annuels ont été annulés et que, contrairement à ce qui se faisait habituellement, il n’a pas été fait appel à des prestataires temporaires pendant le pic d’activité de la soixante-quatorzième session de l’Assemblée générale.

Le Comité consultatif est préoccupé par l’annulation des congés et recommande que l’Assemblée générale prie le Secrétaire général d’envisager des moyens de faire face à la charge de travail qui ne nuisent pas au bien-être et à la santé mentale du personnel.

En ce qui concerne les installations et l’accessibilité, le Comité consultatif continue de prendre acte des efforts faits par le Secrétaire général en matière d’accessibilité et l’encourage à poursuivre ces efforts pour que tous les services de conférence soient accessibles. Il recommande que l’Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer dans les prochains rapports qu’il présentera sur le plan des conférences des informations complètes sur l’accessibilité pour les personnes handicapées.

Enfin, pour ce qui est d’améliorer la soumission de la documentation, le Comité consultatif recommande que l’Assemblée générale prie le Secrétaire général de coopérer

pleinement avec lui afin que le respect des dates de soumission des rapports et des informations complémentaires continue de s'améliorer et de veiller ce faisant à ce que les informations et les données fournies soient de bonne qualité et dénuées d'erreurs.

Je vous remercie, Monsieur le Président.